

TITRE DE LA PRÉSENTATION :

L'hivernage extérieur des colonies d'abeilles



AUTEUR :

André Pettigrew, agronome
Conseiller aux entreprises apicoles
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries
et de l'Alimentation du Québec
Direction régionale de l'Estrie, Sherbrooke

L'hivernage extérieur se pratique depuis le début de l'apiculture au Québec. Avec les années et l'expérience acquise, cette technique a permis d'en faire une pratique recommandable au Québec lorsque certains critères sont respectés.

L'hivernage extérieur permet :

- d'hiverner à moindre coût comparé à la technique de chambre d'hivernage (caveau);
- un démarrage rapide de la ponte au printemps;
- une meilleure santé des abeilles en favorisant le vol de nettoyage plus tôt au printemps.

L'hivernage extérieur n'est pas conseillé :

- pour les ruches faibles ou malades;
- les nucléi.

Il faut aussi plus de temps pour préparer les ruches hivernant à l'extérieur que celles placées dans une chambre d'hivernage. Il faut également visiter le site à quelques reprises durant l'hiver pour vérifier si tout va bien.

CRITÈRES À RESPECTER POUR UN BON HIVERNAGE EXTÉRIEUR

- Combler le besoin en sucre qui est en quantité plus élevée, soit entre 22 et 27 kg de sucre selon les régions.
- S'assurer que les ruches sont fortes et en santé.
- Laisser une ouverture afin d'aérer la ruche et de laisser les abeilles faire leur vol de nettoyage lorsque la température le permet, en février ou mars.
- Dégager la neige si celle-ci s'accumule à l'ouverture de la sortie de la ruche, éviter les endroits où l'accumulation de la neige est élevée (plus de 1,2 mètre ou 4 pieds).
- Isoler les ruches hivernant à l'extérieur. L'isolation est essentielle puisque les abeilles ne pourront pas conserver la température interne minimale nécessaire à leur survie durant les mois hivernaux. De plus, l'isolation diminue les écarts de température à l'extérieur de la ruche lorsqu'il y a une chute rapide de la température à l'extérieur.

- Appliquer un appât empoisonné contre les rongeurs; en aucun temps l'appât ne doit être accessible aux abeilles de la ruche.
- Éviter la surconsommation de sirop; pour ce faire, il ne faut pas isoler trop tôt ou trop tard. Dans le sud du Québec, l'isolation des ruches se fait à la mi-novembre lorsque les températures moyennes durant le jour ne dépassent pas 2 à 3 °C.
- Selon la température et les régions, le désemballage s'effectue entre le début et la mi-avril; n'attendez pas trop tard, cela peut retarder le développement de la ruche.
- Éviter d'utiliser le carton noir ciré sans isolation vendu en commerce; l'isolation est trop faible pour les températures hivernales au Québec.

TECHNIQUE EN CAISSON

- Demande plus de temps d'installation que la technique en nattes.
- L'isolation se fait avec des copeaux de bois plutôt qu'avec de la laine minérale.
- Le bois absorbe mieux l'humidité, les rongeurs ont de la difficulté à faire leur nid. Comme il n'y a pas de perte de laine minérale sur le site, la technique des copeaux de bois est plus environnementale.
- Permet d'isoler les ruches individuellement ou en groupe.

TECHNIQUE EN NATTES ISOLANTES

- Deux types d'isolant sont utilisés sous forme de nattes, soit un isolant à bulles d'air plastifiées et aluminisées employé dans la construction et la laine minérale étanchéifiée par un plastique isolant noir.
- Les nattes sont utilisées pour isoler les ruches en groupe, généralement par groupe de quatre.
- Le travail d'installation est plus rapide que la technique en caisson.

Pour de plus amples renseignements, consultez les liens suivants :

- Hivernage en caisson : <http://www.agrireseau.qc.ca/apiculture/Documents/webapihiver.pdf>
- Hivernage en nattes : <http://www.reineschapeau.wd1.net/articles/hivernage.fr.html>